



Épicer les voluptés

Exposition collective à Paris et en Belgique (prévue en 2023)

PARTICIPANTS

Vingt artistes belges sous le commissariat/parrainage de Jean-Michel Uyttersprot.

Vingt artistes membres de l'association *Graver Maintenant*, Paris (et éventuellement des artistes invités par les commissaires pour arriver au nombre de vingt)

PROJET

Il s'agit d'un projet de collaboration entre les artistes graveurs de ces deux pays, afin de réaliser une ou plusieurs expositions conjointes. Seront utilisées les techniques de l'estampe originale, œuvre multiple sur papier.

Le titre de ce projet est : **Épicer les voluptés**

En référence à ce poème de Charles Baudelaire :

XXIII Un cabaret folâtre (recueil : *Les épaves*, 1866).

Sur la route de Bruxelles à Uccle

Vous qui raffolez des squelettes

Et des emblèmes détestés,

Pour épicer les voluptés,

(Fût-ce de simples omelettes !)

Vieux Pharaon, ô Monselet[1] !

Devant cette enseigne imprévue,

J'ai rêvé de vous : À la vue

Du Cimetière, Estaminet !

Avec l'interaction de deux graveurs, l'un intervenant sur l'œuvre de l'autre, l'objectif est « d'épicer », de rehausser les œuvres. Chacun apportera « son grain de sel » pour obtenir une image fruit de la mixité et de la rencontre de deux cultures avec des visions différentes de l'estampe.

ESTAMPES

L'exposition se prépare en deux étapes :

1- Réalisation d'une **estampe originale au format carré 50 x 50 cm** (taille du papier), dont le thème reste libre. La seule condition étant de ne pas imprimer plus de 50% de la surface du papier, afin de rendre possible l'intervention d'un autre graveur sur la même feuille.

2- Intervention sur l'**estampe originale au format carré 50 x 50 cm** (taille du papier) d'un autre participant. Chaque artiste devra « épicer » l'estampe d'un autre graveur, en intervenant à son tour librement.

NB : Chaque estampe doit être signée par les deux artistes créateurs

Les commissaires distribueront les estampes originales à chaque artiste, sans constituer nécessairement des binômes.

Pour la réalisation de ces estampes, les artistes pourront utiliser n'importe quel **procédé traditionnel** d'estampe, incluant toutes les techniques connues, aussi bien que des **techniques numériques**. L'utilisation de plusieurs techniques différentes dans une même œuvre sera possible et même souhaitable.

Chaque estampe fera l'objet d'un tirage d'au moins 6 exemplaires : deux destinés à être exposés et deux proposés à la vente lors des expositions, deux qui reviendront aux deux artistes ayant composés l'estampe.

Pour faciliter le transport, les œuvres seront réalisées à plat, et elles ne seront pas encadrées. Les coordonnées de l'auteur et de l'œuvre seront inscrites sur le verso.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Une participation aux frais de 30 € sera demandée aux artistes de Graver Maintenant.

ACCROCHAGE DES EXPOSITIONS

Les commissaires de chaque pays se chargeront de l'accrochage et du décrochage des expositions dans chaque ville. Ils prendront aussi en charge la diffusion de l'évènement, ainsi que la publication d'un catalogue financé par les deux parties.

L'exposition à la Fondation Taylor à Paris est prévue en **novembre/décembre 2023** (dates à confirmer). L'exposition en Belgique aura lieu aux dates accordées avec « Exit 11 » dans le cadre de leur programmation. D'autres lieux pourront accueillir ce projet. Les dates des expositions seront communiquées ultérieurement.

COMMISSAIRES

pour l'association *Graver Maintenant* (Paris)

Rosa Burdeos rosa.mbmo@gmail.com +33 6 11 32 82 11

Éric Fourmestaux eric.fourmestaux@gmail.com +33 6 61 92 99 85

pour les artistes belges

Jean-Michel Uyttersprot jeanmichel.uyttersprot@skynet.be +32 497 51 63 85

Merci de les contacter pour toutes questions concernant le règlement

DATES À RETENIR

Chaque candidat doit donner son accord de principe et **confirmer sa volonté de participer à ce projet dès réception de ce règlement**, par mail à : eric.fourmestaux@gmail.com

1- Les candidats enverront un **formulaire de pré-inscription** avant le **samedi 29 octobre 2022**, avec les informations suivantes : nom et prénom, courrier électronique, téléphone

Dans la pré-inscription, il faudra signer une autorisation de droits à l'image à toutes fins de communication en Belgique et en France.

2- Dépôt des 6 estampes originales signées à transmettre à un autre artiste pour intervention : avant le **samedi 25 février 2023**. Les commissaires regrouperont les œuvres et les distribueront au deuxième artiste intervenant.

3- Dépôt des 6 estampes originales signées après intervention de l'artiste, ainsi qu'un texte court expliquant sa démarche : avant le **vendredi 30 juin 2023**.

En vue de la réalisation du catalogue, et au plus tard le **samedi 30 juin 2023**, chaque artiste devra adresser par mail à cette adresse : eric.fourmestaux@gmail.com la photo de l'œuvre finie, c'est-à-dire après son intervention, ainsi que la photo de l'estampe qu'il a donné « à épicer ».

Elles doivent être en bonne résolution : 300 dpi, taille 20 cm de côté. Chaque artiste enverra aussi un bref CV, ainsi qu'un texte court expliquant sa démarche artistique.

Les organisateurs prendront soin des œuvres qui leur seront confiées, mais ils ne seront pas responsables des dommages causés pendant le transport, l'envoi et le retour des mêmes.

Les estampes seront proposées à la vente pendant les expositions : aucune commission ne sera perçue. Les œuvres exposées seront rendues aux participants après les différentes expositions qui auront lieu dans chaque pays.

La participation à cette exposition implique l'acceptation de ce règlement.